

## L'Institut des Etudes Ismaili

**Titre:** Experts, pachydermes et pluralisme: l'Interminable Débat sur le

Multiculturalisme

Auteur: Professeur Karim H. Karim

Publication: Journal Canadien de Communication Vol. 34 (4), pp. 701-710,

2009

**Résumé:** Le mot « multiculturalisme » a été inventé dans les années 1970, un mot auquel les différents experts du monde entier ont donné des interprétations divergentes, souvent contradictoires, basées sur leurs propres contextes socioculturels. Comme l'éléphant de Rumi dans la maison obscure, le pachyderme du titre, a été interprété différemment par tous ceux qui n'ont pu toucher que certaines parties de son corps. Le Professeur Karim a poursuivi avec une discussion sur l'histoire du pluralisme culturel au Canada, le premier pays à enchâsser le multiculturalisme dans sa politique officielle

La politique a été reliée à « l'intégration » et à « l'assimilation » avec des partisans et des détracteurs ; ces derniers pensent qu'il menace de détruire l'intégrité de la nation. Les « Sphérules Publics » des intérêts minoritaires sont perçus comme coexistant et interagissant avec la sphère publique dominante, conceptualisant la participation civique dans les sociétés pluralistes. L'article conclut sur comment le multiculturalisme devra être réinterprété au XXIe siècle car la mondialisation a challengé la structure traditionnelle des nations. Aujourd'hui, les immigrants sont à la fois plus à l'aise avec des identités multiples et en contact plus étroit, le plus souvent, avec leurs diasporas qu'auparavant. Son Altesse l'Aga Khan a salué les efforts du Canada pour appuyer les valeurs pluralistes, qu'il considère comme essentielles à l'avenir du monde.

Une autorisation de droit d'auteur a été demandée à l'éditeur mentionné.

L'utilisation de documents publiés sur le site Web de l'Institut des Etudes Ismaili suppose une acceptation des conditions d'utilisation de l'Institut. Chaque copie de l'article doit contenir le même avis sur les droits d'auteur qui apparaît à l'écran ou être imprimé sur chaque diffusion. Pour toutes les œuvres publiées, il est préférable de requérir une autorisation de la part des auteurs originaux et des éditeurs afin de pouvoir, (ré) utiliser l'information et de toujours créditer les auteurs et la source de l'information.

## Experts, pachydermes et pluralisme: l'Interminable Débat sur le Multiculturalisme Karim H. Karim

Il s'agit d'une version révisée du texte de la Conférence sur le Multiculturalisme à l'Institution UBC-Laurier prononcé le 20 juin 2007 à l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver au Canada. Il a été diffusé sur l'Ideas program (Programme d' Idées) de la Canadian Broadcasting Corporation, Radio One, le 26 juin, 2007.Il a été ensuite publié dans le Journal Canadien de la Communication Vol. 34 (4), pp. 701-710 en 2009.

## Résumé

Le mot « multiculturalisme » a été inventé dans les années 1970, un mot auquel les différents experts du monde entier ont donné des interprétations divergentes, souvent contradictoires, basées sur leurs propres contextes socioculturels. Comme l'éléphant de Rumi dans la maison obscure, le pachyderme du titre, a été interprété différemment par tous ceux qui n'ont pu toucher que certaines parties de son corps. Le Professeur Karim a poursuivi avec une discussion sur l'histoire du pluralisme culturel au Canada, le premier pays à enchâsser le multiculturalisme dans sa politique officielle.

La politique a été reliée à « l'intégration » et à « l'assimilation » avec des partisans et des détracteurs ; ces derniers pensent qu'il menace de détruire l'intégrité de la nation. Les « Sphérules Publics » des intérêts minoritaires sont perçus comme coexistant et interagissant avec la sphère publique dominante, conceptualisant la participation civique dans les sociétés pluralistes. L'article conclut sur comment le multiculturalisme devra être réinterprété au XXIe siècle car la mondialisation a challengé la structure traditionnelle des nations. Aujourd'hui, les immigrants sont à la fois plus à l'aise avec des identités multiples et en contact plus étroit le plus souvent avec leurs diasporas qu'auparavant. Son Altesse l'Aga Khan a salué les efforts du Canada pour appuyer les valeurs pluralistes, qu'il considère comme essentielles à l'avenir du monde.

Le mot 'multiculturalisme,' est apparu dans les années 1970. On pense qu'il a été inventé en Suisse, mais le Canada a été le premier à l'inclure dans sa politique officielle. De nos jours, il est répandu partout dans le monde. Certaines personnes sont en sa faveur, d'autres pas, mais très peu sont indifférents. Le terme a acquis plusieurs sens. En politique, il est considéré à la fois comme encourageant l'intégration des immigrants, améliorant les relations raciales, réduisant les conflits intercommunautaires, encourageant la bonne citoyenneté, soutenant la cohésion nationale et interdisant l'assimilation culturelle. Et même si son accent et son application diffèrent entre les pays, il semble y avoir une impression erronée que « multiculturalisme, » est le même partout dans le monde.

Même au Canada, lorsque les gens discutent de sa valeur ou de son absence, ils ne se renvoient souvent pas à la même référence. La façon dont se déroulent les débats semble montrer que les commentateurs ne réalisent pas que leurs conceptions respectives du multiculturalisme sont différentes. Cette situation s'apparente à une fable antique dans laquelle les gens ont discutés à propos de la description d'un éléphant.

Il existe plusieurs versions de ce conte. Une des versions apparaît dans le *Mathnawi* du saint Soufi Jalaluddin Rumi, dont les écrits font l'objet d'une vague de popularité dans les pays occidentaux, et cela même s'il est né il y a 800 ans dans ce qui s'appelle maintenant l'Afghanistan. Je vais essayer de vous restituer un extrait d'une traduction depuis l'original Persan:

« L'éléphant se trouvait dans une maison obscure : des hindous l'avaient emmené pour l'exposer. Beaucoup de gens venaient pour le voir et tous le faisaient dans l'obscurité.

Comme le voir avec les yeux était impossible, chacun d'eux le tâtait dans l'obscurité avec la paume de sa main. La main de l'un a touché son tronc : il a donc dit, « cette créature est comme une tuyau » La main d'un autre ayant touché son oreille : pour lui, il lui est apparu comme un éventail. Parce que l'autre a manipulé sa jambe, il a dit, « j'ai trouvé que l'éléphant ressemblait à un pilier. »

Un autre a posé une main sur son dos : il a dit, « Vraiment, cet éléphant est comme un trône. » De même, chaque fois que l'un ou l'autre entendait la description de l'éléphant, il ne concevait seulement que la partie qu'il avait touché » (Rumi, pp. 71-72).

La morale de l'histoire est que les individus débattent souvent sur un sujet en en parlant que de parties spécifiques, et non pas de son ensemble. Comme le pachyderme métaphorique du conte, le multiculturalisme a une forte présence mais il semble que les gens restent dans l'ignorance de ses nombreuses interprétations. Nous utilisons le même terme, mais il signifie souvent différentes choses. Il existe différentes conceptions de sa terminologie, de ses objectifs et ses expressions.

Les Canadiens ont discuté et débattu de sa politique depuis trois décennies et demi, mais nous en avons souvent parlé au passé, les uns et les autres, en raison des interprétations variables que nous lui avons donné.

Je ne prétends pas dévoiler aujourd'hui une notion d'un « vrai multiculturalisme» ; mon intention est de mettre en lumière l'existence des différentes compréhensions à ce sujet. Ceci dans l'espoir que lorsque nous reconnaîtrons la diversité de nos points de vue, nous allons nous rapprocher d'une discussion plus productive. La diversité, après tout, est la clé pour prendre le sujet en main. Avant que nous n'examinions cette situation confuse, il serait fort utile de retracer les sources du pluralisme culturel dans ce pays. Dans les années 1840, le gouverneur général, Lord Durham, récemment arrivé de Londres a écrit ainsi sur les tensions politiques entre les britanniques et les français au Canada :

Je m'attendais à trouver un concours entre un gouvernement et un peuple ; J'ai trouvé deux nations en guerre au sein d'un seul État : J'ai trouvé une lutte, non de principes, mais de races. (McNaught, 1976, p. 94)

Toutefois, sa proposition que les résidents français de l'Amérique du Nord britannique soient assimilés à travers une politique d'Anglo-conformité a été rejetée par la population locale. Lors de la Confédération de 1867, l'anglais aussi bien que le français ont pu être utilisé officiellement dans le Parlement fédéral et dans les tribunaux. Avec la croissance constante de cette politique au cours du siècle suivant, le pays est venu à être caractérisé comme « bilingue et biculturel ».

Cependant, cet arrangement a été insatisfaisant pour un certain nombre de francophones au Québec et un mouvement en faveur de l'indépendance de la province a commencé à croître. Le gouvernement Pearson a établi la Commission Royale d'Enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme en 1963 afin d'étudier comment le partenariat politique entre les deux groupes pourrait être développé davantage.

Quand les commissaires ont voyagé dans le Canada Atlantique et à travers le Québec et l'Ontario, ils ont généralement trouvé une réception accueillante. Mais ils se sont heurtés à une montagne d'opposition inattendue dans les plaines des Prairies. L'idée que les acteurs du pays n'étaient constitués que de britanniques et de français a rencontré un fort désaccord de la part des autres groupes européens, tels que ceux d'origine ukrainienne et polonaise. Il semble que leurs

observations ont eu un impact significatif sur la commission. Le Volume 4 de son rapport, publié en 1969, a été intitulé *la Contribution culturelle des autres groupes Ethniques* (Canada, Commission royale, 1967-70).

C'est en octobre 1971 que le nouveau premier ministre, Pierre Elliott Trudeau, a annoncé la politique du « multiculturalisme dans un cadre bilingue. » Il a dit à la Chambre des communes: Nous croyons que le pluralisme culturel est l'essence même de l'identité canadienne. Chaque groupe ethnique a le droit de préserver et de développer sa culture et ses valeurs dans le contexte canadien. Dire que nous avons deux langues officielles ne veut ne pas dire nous avons deux cultures officielles, et aucune culture particulière n'est plus « officielle » qu'une autre. Une politique de multiculturalisme doit être une politique pour tous les Canadiens (Dixit Harney, 1988, p. 69).

La présence culturelle de communautés non britanniques et françaises au Canada a été officiellement reconnue par ces mots. Au même moment, le statut historiquement dominant de Canadiens d'origine anglaise et française— dont les langues respectives ont été maintenues en tant que statut officiel — a été réaffirmé. La séparation de la langue et la culture n'a pas de sens d'un point de vue anthropologique, mais c'est le genre de compromis qui a souvent caractérisé la politique canadienne.

Cela a suggéré que les individus de toutes origines ethnoculturelles pourraient appartenir soit au groupe anglophone soit au groupe francophone, selon leur première langue officielle. Avec aucune culture particulière plus officielle qu'une autre, même la plus petite et la plus récente communauté créée peut en théorie être considérée comme canadienne, au même titre que la plus grande et la plus ancienne communauté.

Le ministre australien de l'immigration était présent à la tribune des visiteurs le jour de l'annonce de Trudeau, et quelques années plus tard Canberra a également adopté le multiculturalisme. La première décennie de la politique a vu un accent mis sur la conservation culturelle, surtout vis-àvis des minorités d'origine européenne. Comme l'immigration s'est ouverte aux non-européens, la création de multiculturalismes fédéraux les a obligés à traiter plus directement entre eux des questions de discrimination raciale.

Les structures bureaucratiques consacrées à la mise en œuvre de la politique ont grandi avec leurs allocations budgétaires dans les années 1980. À la suite de pressions exercées par les associations ethnoculturelles et de la politique du jour, les partis nationaux ont adopté un programme multiculturel fort, incluant des propositions pour la création de la Loi sur le multiculturalisme canadien et la création d'un ministère du multiculturalisme et de la citoyenneté.

Cependant, malgré les demandes des associations ethnoculturelles pour l'accès à la parité avec la politique de bilinguisme, la législation du multiculturalisme n'ont pas prévu de mécanismes d'application, tels que la surveillance par un commissaire officiel. Les affectations budgétaires ont aussi été considérablement plus petites que celles des programmes pour le bilinguisme. Le projet de loi sur le multiculturalisme a été déposé au Parlement par le gouvernement de Brian Mulroney et est entrée en vigueur en juillet 1988. Il a identifié une politique, un cadre de mise en œuvre et un système de surveillance parlementaire. Son préambule affirme que « la Loi engage le Gouvernement du Canada à aider les collectivités et les institutions à amener l'égalité d'accès et la participation de tous les Canadiens à la vie économique, sociale, culturelle et politique de la nation » (Canada, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 1990, p. 1).

Les Institutions fédérales doivent mettre en œuvre la politique en établissant des programmes qui répondent à la diversité culturelle de la population du pays.

Depuis la création du multiculturalisme, sa structure bureaucratique est passée d'une unité au sein de l'ancien département du Secrétaire d'État à un secteur dans le département du multiculturalisme et de la citoyenneté. Mais ce dernier ministère a été de courte durée. Dans l'un des rares legs issus du bref gouvernement du premier ministre Kim Campbell, plusieurs ministères fédéraux ont été combinés afin de former des supers-ministères. Le Patrimoine Canadien a absorbé le multiculturalisme, qui a été considérablement réduit en ampleur et en importance au sein de la structure fédérale.

Une des raisons de la réduction des effectifs du multiculturalisme a été l'opposition grandissante de certaines sections de la population canadienne. Les nationalistes du Québec ont longtemps craint que le multiculturalisme ait été concocté par Trudeau pour contrecarrer le statut des francophones. Bien que les groupes autochtones n'aient pas nécessairement contesté cette politique, ils estimaient qu'elle ne pouvait pas perturber leur enjeu de revendications territoriales. La controverse permettant aux officiers GRC Sikh de porter le turban à la place de Stetsons a été extrêmement litigieux, surtout dans l'Ouest canadien. L'opposition politique au multiculturalisme a été galvanisé par le Parti réformiste. L'opinion publique dans son ensemble, bien que favorable à la notion large de pluralisme culturel, a été moins enthousiaste à l'idée de fournir des subventions au gouvernement afin de soutenir les cultures minoritaires. La critique de la presse à propos de la politique semblait s'intensifier en proportion directe avec la croissance du multiculturalisme, en particulier lors de la préparation à l'adoption de la Loi. Un certain nombre de gouvernements provinciaux ont fermé leurs programmes, mais l'appareil fédéral a survécu à ce jour, quoique sous une forme plus réduite.

Parmi les principales critiques de la politique, il y en avait une qui soutenait que trop d'argent des contribuables avait été dépensé dans les programmes pour les groupes minoritaires, même si les montants réels étaient minuscules par rapport aux dépenses générales du gouvernement sur la culture. Une autre plainte consistait au fait que les politiciens se servaient du multiculturalisme à leur propre avantage. Alors qu'il y avait une grande vérité en cela, les critiques semblaient refléter que les électeurs des minorités avaient toujours été endoctrinés par une mentalité de troupeau. Et ce n'est certainement pas la seule doctrine restée ouverte à l'exploitation politique. Une critique beaucoup plus fondamentale du multiculturalisme a consisté à dire qu'il compromettait la cohésion sociale nationale en ghettoïsant les minorités et en gelant leurs identités dans un statut fractionné de manière permanente. C'est une question que j'examinerai en détail.

Par l'examen de la couverture médiatique du multiculturalisme au cours des 25 dernières années, l'une des lignes les plus cohérentes de la critique qui se dégage ici, est que la politique va détruire l'intégrité de la nation. Cet argument apparaît dans de nombreuses versions au sein des questions à l'ordre du jour. Le multiculturalisme a été blâmé pour le soutien qu'il aurait apporté au terrorisme Sikh dans les années 1980, aux Tamouls dans les années 1990 et aux musulmans notamment. Il y a quelques histoires qui ressortent avec une régularité cyclique : par exemple, celles concernant les gangs ethniques et comment les pratiques de cultures particulières perturbent la vie dans les quartiers.

Cela ne signifie pas que la partie opinions de nos pages de journaux ne prévoient pas un espace animé pour un débat sur les diverses parties de ces questions. Malheureusement, comme dans la plupart des cas, ce sont les articles qui peignent les scénarios les plus effrayants qui ont tendance à obtenir le plus d'attention. L'impression générale qui se dégage est que la société est assiégée par des éléments étrangers et que ce multiculturalisme agit comme une cinquième colonne, encourageant la destruction des structures sociales et culturelles de la nation.

Peut-être que la meilleure façon de décrire ce discours est de le définir comme une panique morale. Stanley Cohen (1972) le définit comme une réaction de la société envers un groupe, basée

sur la perception fausse ou exagérée que son comportement culturel est dangereusement déviant et constitue une menace pour les intérêts et les valeurs de la société. La tonalité générale des centaines d'articles écrits portant sur le multiculturalisme depuis plusieurs décennies est alarmiste.

La société canadienne est mise en danger par les cultures exotiques, le centre ne tient pas, nous sommes en danger d'effondrement imminent. Le ciel aurait dû tomber depuis lors, mais ce n'est pas le cas.

Une question clé dans le discours à propos multiculturalisme, tenu par de nombreux experts, porte sur la confusion concernant les termes utilisés pour décrire la politique. Il y a un certain lexique qui fait partie des discussions portant sur le multiculturalisme. Il inclut des mots tels que pluralisme, diversité, mosaïque, pot-pourri, assimilation, intégration, citoyenneté, identité nationale, les valeurs canadiennes fondamentales, communauté, courant dominant, majorité, minorité, ethnique, ethnoculturel, race, minorités visibles, immigrant et diaspora. Mais les significations que les commentateurs joignent à ces mots varient souvent. Par conséquent, les termes mêmes du débat restent ambigus. Comme les individus dans l'histoire de Rumi, les écrivains ont constamment un dialogue de sourd parce qu'ils font en fait référence à des choses différentes.

Un des problèmes provient de l'utilisation des mots « intégration » et « assimilation ». Alors que les positions des gouvernements sur les politiques diffèrent de temps en temps, il y a eu une approche générale qui a démontré un contraste entre l'intégration canadienne et l'assimilation américaine. Vivant à New York en tant qu'étudiant de premier cycle, j'ai été vite amené à réaliser que le pot-pourri relevait plus du mythe que de la réalité. Néanmoins, bon nombre de nos voisins du Sud s'accrochent à l'idéal selon lequel tous les citoyens de ce pays se fondent dans une culture. Le modèle assimilationniste du pot-pourri est une croyance résiliente qui sous-tend la dominante charpente américaine des relations interculturelles. Elle est souvent comparée à la préférence canadienne d'un processus d'intégration qui ressemble à ce que certains ont appelé un « panier à salade ». Les ingrédients de la salade demeurent distincts mais le plat a une complémentarité résultant des divers composites.

Cependant, plusieurs rédacteurs d'articles dans la presse ont tendance à interpréter l'« intégration», comme l'absorption de tous dans une culture monolithique. À l'origine de cette notion se tiennent des idées de la nation qui datent du XIXe siècle. Dans sa manifestation idéale, tout le monde vivant à l'intérieur des frontières territoriales d'un pays est supposé avoir la même langue, culture, appartenance ethnique et religion. En fait, l'ancien mot grec *ethnos*, dont est dérivé le terme « ethnique », signifie « nation ». En réalité, il y a rarement eu une nation territoriale composée entièrement d'une seule ethnie, au sein de chaque État il y a eu des minorités qui n'avaient pas les mêmes caractéristiques sociales que le groupe dominant. Néanmoins, l'étude du contenu des programmes d'enseignements et des medias scolaires a démontré que la présence de groupes subordonnés est systématiquement marginalisée, diabolisée ou complétement effacée. Lorsque le multiculturalisme s'est étendu dans le monde entier, il a été adapté aux contextes particuliers de l'expérience sociale et historique de divers pays. Bien sûr, l'idée existait bien avant le nom.

Même sous la forme de politique, des États comme l'Inde, la Malaisie, et Singapour ont eu leurs propres façons de favoriser les bonnes relations entre les diverses collectivités qui existent au sein de leurs frontières. Fait intéressant, même s'ils ne permettent pas une immigration à grande échelle, ils font de plus en plus référence dans leurs démarches comme étant multiculturelles. Les britanniques, les néerlandais et, oui, même les américains parlent de multiculturalisme —, mais ce n'est pas le même qu'au Canada. L'approche de chaque pays est façonnée par le cadre de sa politique sociale et de son sens de l'autonomie nationale.

Les États d'Amérique du Nord et d'Asie australe avec leur longue histoire de terres d'accueil des immigrants ont une compréhension très différente des relations interculturelles par rapport aux pays d'Europe, qui n'ont que récemment commencé à recevoir de nouveaux arrivants. Les États-Unis n'ont pas de politique de multiculturalisme au niveau fédéral, mais elle est adoptée par de nombreux organismes municipaux ainsi que par des grandes sociétés en Amérique. L'approche de la Grande-Bretagne, en partie façonnée par son passé de réinstallation des citoyens des Commonwealth, reste nettement distincte de celle des autres pays européens. Pour leur part, les Pays-Bas ont incorporé du multiculturalisme dans leur longue politique « contextuelle » sociale.

Certains événements signalés à l'échelle mondiale, survenus au cours des dernières années dans les États européens, ont été présentés dans le cadre de « l'échec du multiculturalisme ». Le meurtre en 2004 d'un cinéaste néerlandais controversé par une personne d'origine marocaine a été perçu comme l'incapacité de certaines minorités à s'intégrer aux Pays-Bas. Le multiculturalisme britannique a essuyé de graves attaques après les attentats-suicides dans le système de transport Londonien par quatre personnes localement nées, mais d'origine pakistanaise, en 2005. La controverse de l'an dernier portant sur la publication d'images désobligeantes du Prophète Muhammad par un journal danois, le *Jyllands Posten* a été perçue comme une menace envers les valeurs libérales occidentales. Ces événements ont été présentés par la plupart des experts comme la preuve d'une incapacité générale de la politique à s'engager avec succès auprès de la diversité raciale et religieuse des populations nationales.

Les incidents européens ont été signalés dans certains medias canadiens comme reflétant la nature imparfaite de notre propre approche en matière de multiculturalisme. Mais beaucoup de commentateurs ont échoué à placer ces incidents dans les contextes dans lesquels le pluralisme opère de manière particulière dans ces pays. Ils ont tendance à négliger les conditions particulières qui semblent favoriser les problèmes systémiques interculturels dans ces États. Citons notamment l'isolationnisme rigide de certaines communautés en situation minoritaire dans le Royaume-Uni et le fait que même des universitaires du Pays-Bas ont tendance à se référer aux deuxièmes et troisièmes générations de néerlandais nés de parents d'origines immigrées comme à des « étrangers ».

Les penchants racistes bien connus d'un parti politique dans la coalition gouvernementale danoise, qui a adopté plusieurs lois anti-immigration, de même que l'attaque continue proférée par le *Jyllands Posten* concernant les minorités présentes dans le pays, ne font pas partie de la couverture dominante de la fureur du dessin humoristique. Peut-être que l'une des comparaisons plus réalistes entre l'Europe et le Canada se trouve dans une colonne de l'un de nos journaux qui citait un fonctionnaire du gouvernement français nous avertissant que notre multiculturalisme nous conduirait au type d'émeutes que son pays a subi en 2005.

L'échec de la politique économique de la France dans la promotion d'un travail viable pour les jeunes et les effets aliénants de son insistance rigoureuse à l'adhésion publique, à ses normes culturelles dominantes n'ont pas été considérés comme des causes particulières à ses problèmes. Alors que le travail des medias consiste à rester vigilant et à garder un œil critique sur la société, il semble que la position normative d'un grand nombre est constamment de démontrer comment le multiculturalisme est un désastre qui s'annonce. Ils ont tendance à citer de très hauts profils d'études qui pourraient indiquer que la politique ne fonctionne pas. Une partie de la recherche, qui a jouit d'une grande couverture l'année dernière, a souligné la croissance des « enclaves ethniques », au Canada. C'est en effet préoccupant, mais il semble n'avoir été un problème uniquement que dans le contexte des minorités visibles. Fait intéressant, le manque de diversité ethnique dans la classe supérieure des quartiers de nos villes n'a pas causé une panique morale similaire.

Des enclaves exclusives d'une autre nature sont régulièrement affichées dans les pages entreprises de journaux, qui impriment les photographies de personnes nommées à des postes de direction d'entreprises. Cela semble passer inaperçu auprès des chercheurs et des commentateurs de medias qui mettent l'accent sur les minorités « visibles », marquées de Canadiens. Mais c'est la nature du processus au travers duquel certains peuples sont « racialisés » et d'autres ne le sont pas.

La ville de Vancouver n'est pas une inconnue du discours portant sur les « maisons de monstre ». Il est intéressant de noter que la panique morale concernant les groupes « racialisés »ne semble pas être aussi intense lorsqu'ils vivent dans des enclaves situées dans les noyaux urbains, avec des brochures touristiques ventant la nature exotique du « Quartiers chinois » et « de la petite Inde ». Les alarmes commencent à sonner lorsque les gens de ces lieux se déplacent dans des lotissements situés en banlieues. Une question connexe qui doit être mentionnées ici, mais qui reste hors de la portée générale de ce discours, est le maintien d'une autre sorte d'enclave raciale — les réserves aborigènes. Un cadre analytique permettant de donner un sens à cette situation est celui de la sphère publique, introduite par le philosophe et sociologue allemand Jürgen Habermas (1989).

Son concept a favorisé un discours civique largement monolithique, dérivé de l'Europe du XVIIIe siècle, où les hommes éclairés des classes moyennes et élevées ont mené des discussions concernant les affaires publiques. Initialement, cette construction de la sphère publique a été contestée par les féministes et, plus tard, par d'autres chercheurs qui ont cherché à élargir la notion d'être au sexe, à l'ethnie, et aux différences de classe. Cette construction de la sphère publique a été défiée initialement par les féministes et, plus tard, par d'autres lettrés qui ont cherché à étendre cette notion afin d'y inclure le genre, l'ethnie et les différences de classe. De là est apparue l'idée de « sphérules publique », ' qui sont vues comme la coexistence et le croisement avec la sphère publique dominante.

Elles permettent de conceptualiser la façon dont la participation civique prend place dans les sociétés pluralistes. Les petites sphérules peuvent inclure des marchés ethniques, diverses maisons de culte ainsi que des medias ethniques.

Nous ne pouvons écarter complétement le risque de ghettoïsation et d'isolement des personnes de la vie publique. Certains de mes travaux de recherche ont porté sur un contenu se concentrant sur les milieux ethniques au Canada. Les résultats ont révélé que plus un milieu ethnique a perduré dans son existence, plus sa proportion d'information pour le Canada est constituée sur une base régulière. Cela semble aussi être un facteur d'information sur la durée de la présence dans ce pays de la communauté qu'elle dessert. Certains quotidiens ethniques bien établis à Vancouver ont semblé posséder plus de matériel qu'un quotidien local majeur à propos d'une campagne électorale fédérale. Cela semble mettre en parallèle le caractère multi-ethnique de la participation à la vie politique canadienne. Il semble que certaines petites sphères sont des espaces dynamiques et multidimensionnels qui prévoient une participation substantielle à la vie civique de notre État démocratique.

Toutefois, cela ne signifie pas que toutes les petites sphères ethniques sont actives de la même manière, dans la vie publique. Nous avons besoin de mieux comprendre les raisons de cet accès à des idées plus précises.

La recherche doit porter sur les possibilités ainsi que sur les penchants des occupants des sphérules à s'engager ou se désengager de la société canadienne. Malheureusement, nous ne pouvons être certains que les medias ou même les chercheurs vont porter leur attention sur les conclusions de ces études. Un exemple de cas se retrouve dans un récit publié en majeure partie dans la première page d'un journal national le 12 janvier 2007.

Il avait pour titre « À quel point êtes-vous Canadien? » Les grandes lignes disaient que: « les immigrés de la minorité Visible sont plus lents à s'intégrer dans la société canadienne que leurs homologues blancs ou européens, et se sentent moins inclus dans le multiculturalisme canadien, ce qui suggère que le multiculturalisme ne fonctionne pas aussi bien pour les non-blancs, selon un rapport de référence » (Jimenez, 2007, p. A1).

Cet important article a généré de nombreuses discussions et a été largement considéré comme apportant des preuves scientifiques sur la question. Le 18 janvier, le quotidien a imprimé une lettre à l'éditeur avec en titre *Conclusion erronée*:

« Dans leur étude portant sur les immigrés, Jeffrey Reitz et Rupa Bannerjee ont conclu que les immigrants des minorités visibles sont plus lents à s'intégrer dans la société canadienne que leurs homologues blancs et européens. Cependant, à l'aide de statistiques issues de leur rapport, il serait tout à fait possible de parvenir à la conclusion inverse. Par exemple, ils accentuent les différences. Ils disent que 97 pour cent des blancs deviennent citoyens, contre 79 % des immigrants des minorités visibles. Cependant, la plupart des blancs sont arrivés au Canada beaucoup plus tôt. En fait, les immigrants des minorités visibles sont plus susceptibles d'acquérir la citoyenneté que les blancs. Et les différences dans les deuxièmes générations décrites comparent les enfants des minorités visibles, d'une moyenne d'âge de 26 ans, avec des blancs d'âge mûr, d'une moyenne d'âge de 46 ans.

Le plus gros probleme est la conclusion qu'ils en tirent. À travers leurs « indices d'intégration », les immigrés de minorités visibles font plus souvent mieux que moins bien comparés aux blancs dans la plupart des indices : les chinois font mieux que les immigrants blancs sur cinq indices, et moins bien sur un ; les Sud-asiatiques, mieux sur trois, moins bien sur deux ; les noirs, mieux sur quatre, moins bien sur deux ; et les autres minorités visibles d'immigrants, mieux sur trois, et moins bien sur deux.

Leurs analyses montrent donc, le contraire de ce qu'ils concluent. Finalement, la question de l' « Identité canadienne » n'était pas « Vous identifiez-vous comme Canadien? » comme le dit l'article. Les Professeurs. Reitz et M. [sic] Banarjee l'interprètent en fait comme: « Qu'elle est votre identité ethnique ou culturelle? »— et cela n'est certainement pas en rapport avec l'identité nationale ou l'allégeance ». (Palmer, 2007, p. A16).

Encore une fois, nous semblons être trompés par les différentes parties de l'éléphant. Il y a plusieurs sortes d'identités qu'une personne a — et pour beaucoup de gens, l'identité nationale est très différente des identités ethniques et culturelles. Des groupes de discussion que j'ai mené avec des musulmans d'origines diverses au cours de ces quelques dernières années, ainsi que des entrevues menées plus récemment par un étudiant doctorant à moi, auprès d'Asiatiques du Sud, ont montré que la plupart de ces immigrants de première et de deuxième génération se sont sentis aussi à l'aise avec leurs identités religieuses, ethniques, culturelles ou canadiennes.

Nos résultats sont conformes à un nombre croissant de littératures sur le sujet. Mais ni les chercheurs de l'étude, ni le journaliste ne semblaient comprendre que la plupart des gens ont une vision multicouche d'eux-mêmes. Il semble que le quotidien ait tenu à mettre en évidence la soidisant preuve que les immigrés échouaient à s'intégrer.

Malgré la lettre contestée dans le journal, le rapport de l'étude a pris une vie propre et a servi à étendre l'impression publique de l'échec du multiculturalisme.

Tandis que certains Canadiens semblent s'être accordés sur l'annonce de la mort de cette politique, les efforts du pays afin de favoriser l'harmonie interculturelle continuent à être admirés à l'international. Un flux constant de politiciens, d'universitaires et de journalistes en viennent à examiner les applications du multiculturalisme canadien.

Peut-être l'approbation la plus forte vient de la Son Altesse l'Aga Khan. Parlant de son expérience de dirigeant d'un Réseau de Développement en Afrique et en Asie

durant les 50 dernières années, il voit dans le pluralisme des moyens de permettre aux personnes d'origines variées de s'efforcer d'avancer vers des objectifs communs.

En plus d'établir le Centre mondial du Pluralisme en partenariat avec le Gouvernement Canadien en 2006, il a déclaré que les pratiques et valeurs pluralistes n'étaient pas simplement souhaitables mais étaient devenues absolument indispensables pour l'avenir du monde et de sa propre survie (Aga Khan, 2006).

Il a également mis en avant le fait que les Canadiens ont tendance à être très modeste concernant leurs réalisations dans ce domaine. Le multiculturalisme canadien a certes des lacunes importantes, mais il est clair que lorsque nous regardons à travers le monde, nous réalisons que les Canadiens seraient dans une situation bien moins bonne sans lui. Il n'y a pas seulement la Yougoslavie, le Rwanda ou l'Irak, avec lesquels Canada se compare de manière favorable; Il faut aussi éviter le genre de bouleversements sociaux et émeutes qui ont régulièrement tendance à se produire dans des sociétés ayant des liens plus proches avec le Canada — les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Mais ce n'est pas une raison qui doit mener à l'absence de remise en cause; le multiculturalisme n'a pas pleinement réussi dans la lutte contre la discrimination raciale.

La cohésion sociale continue également à être un défi. Le monde évolue, et le multiculturalisme commence à durer sur la longueur. Cette politique a été conçue durant une période où les immigrés maintenaient peu de contacts avec leurs lieux d'origine. La mondialisation, les technologies de la communication ainsi qu'un transport aérien relativement moins cher ont changé cela. Les communautés d'immigrants sont beaucoup plus mobiles et cosmopolites qu'elles ne l'étaient il y a trois décennies.

Il est maintenant possible pour les nouveaux arrivants de maintenir un contact quotidien avec leurs diasporas respectives par le biais d'Internet et de voyager fréquemment entre les anciens et les nouveaux pays. Cela a d'énormes conséquences sur la citoyenneté. La nature de l'appartenance nationale est en cours de transformation dans de nombreuses régions du monde. Il y a plusieurs niveaux de citoyenneté dans l'Union européenne.

En fait, bon nombre de Canadiens qui sont soit eux-mêmes nés en Europe, ou dont les parents ou les grands-parents étaient originaires, ont obtenu des passeports EU. Les règles d'élection nationale en Italie permettent aux membres du Parlement d'être issus de cette diaspora, y compris les Canadiens d'origine italienne. Les gouvernements de l'Inde et d'Israël ont désigné des ministres du Conseil afin de superviser la mise en œuvre de leurs politiques respectives de diaspora. Alors que les pays producteurs de migrants ont progressé dans le développement de mécanismes s'engageant au-delà des frontières nationales avec leurs diasporas, les pays qui reçoivent ces immigrants n'ont pas encore traité de cette question.

Il est évident que le Canada va devoir s'engager au plutôt vite concernant cette discussion internationale, portant sur les implications des diasporas transnationales à propos de l'immigration, de la citoyenneté, de la police étrangère et de la sécurité. La politique de multiculturalisme semble être déphasée suite à ces développements. Ils visaient principalement à assurer le développement d'une citoyenneté commune qui ferait place aux différences culturelles. Le cadre dans lequel cette politique pourrait se dérouler était celui de la nation.

Bien que la mondialisation n'ait pas éliminé l'existence des nations, elle a certainement mis en branle des processus remettant en cause leurs structures traditionnelles. Les réseaux mondiaux de

diasporas prouvent qu'il nous appartiendrait de revoir un multiculturalisme qui ne fonctionne uniquement que dans les limites d'un seul pays. Malheureusement, ceux de nos experts qui restent fascinés par les interprétations étroites du multiculturalisme ont des difficultés à voir la nature évolutive de l'animal.

Les discussions concernant la politique doivent s'engager avec imagination et créativité et être en phase avec les réalités du XXIe siècle. Il est important que les journalistes, les universitaires et les décideurs se reculent de l'éléphant et voient l'environnement mondial changeant. Même si nous continuons à être en désaccord sur les mérites du multiculturalisme, il est essentiel pour notre avenir commun que nous nous ne limitions pas à penser au sein de la zone de l'État-nation mais que nous pensions à la planification d'un Canada plus harmonieux.

## References

- 1. The Aga Khan (2006, October 25). Allocution de son Altesse l'Aga Khan à l'occasion de la signature de l'accord de financement pour le Centre Mondial du Pluralisme, Ottawa, Canada URL: http://www.pluralism.ca/speeches/speech\_oct25-2006.shtml [17 Juin, 2007].
- 2. Canada. Multiculturalisme et Citoyenneté au Canada. (1990). *The Canadian Multiculturalism Act: A guide for Canadians*. Ottawa, ON: Ministere de l'Approvisionnement & du Services.
- 3. Canada. Commission Royale surle Bilingualisme et le Biculturalisme. (1967-70). *Report: Vol.* 4. The cultural contribution of the other ethnic groups. Ottawa, ON: Information Canada.
- 4. Cohen, Stanley. (1972). Folk devils and moral panics. Londres: MacGibbon & Kee.
- 5. Habermas, Jurgen. (1989). The structural transformations of the public sphere.
- 6. Thomas Berger (Trans.). Cambridge, MA: MIT Press.
- 7. Harney, R. F. (1988). So great a heritage as ours. (un héritage aussi grand que le notre )) Daedalus, 117, 4.
- 8. Jimenez, Marina. (2007, Janvier 12). How Canadian are you? (Quel sorte de Canadien êtesvous ?*The Globe and Mail*, pp. A1, A5.
- 9. Karim, Karim H. (2003). Le débat sur le multiculturalisme dans les Journaux Canadiens: Le signe avant-coureur d'une tempête politique ? *Journal of International Migration Issues*, (Journal des Interrogations sur les migrations internationales), 3(3&4), 439-455
- 10.Karim, Karim H. (2008). Press, Sphère publique et pluralisme: Débats sur le Multiculturalisme dans les journaux Canadiens de langue anglaise . *Canadian Ethnic Studies*, 40(1-2), 57-78.
- 11. McNaught, Kenneth. (1976). The Pelican history of Canada. Harmondsworth, UK: Pelican.
- 12. Palmer, Douglas L. (2007, Janvier 18). Flawed conclusion. Letters to the Editor, (Conclusion erronée, Lettres à l'éditeur) *The Globe and Mail*, p. A16. 13. Rumi, Jalaluddin. (1977). *The Mathnawi of Jalalu'ddin Rumi: Vol. 2*. Reynold A. Nicholson(Trans). Londres: Luzac